



Revenus de fonctionnement :	1 089 950\$
Charges :	1 129 082\$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	(39 132)\$
Excédent avec conciliation à des fins fiscales :	111 435\$

Les surplus accumulés affectés et non affectés de la municipalité s'élèvent à 459 586\$ au 31 décembre 2014.

Les dépenses en immobilisations réalisées en 2014 se chiffrent à 440 156 \$. Ce montant est constitué principalement de travaux pour le projet du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées, d'achat d'un tracteur, de deux terrains, d'un ordinateur et d'un banc de scie.

La dette à long terme est passée de 314 100\$ au 31 décembre 2013 à 386 945\$ au 31 décembre 2014.

#### ● **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS**

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2015 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Les dépenses effectuées à ce rapport sont justifiées par différents travaux et d'acquisitions tels que :

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu :

- Dépenses reliées au projet du réseau d'aqueduc et d'égouts
- Rénovation de la cuisine de la salle de l'Édifice municipal
- Travaux de rénovation de la « Chapelle » au lac des Plaines
- Dépenses reliées à des travaux de réparation du 5<sup>e</sup> Rang Est
- Achat de boyaux d'incendie, bunker et appareils respiratoires
- Réparation d'un réservoir de citerne

#### ● **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Dans l'élaboration du prochain budget, les membres du conseil porteront une attention particulière aux dossiers suivants :

- Travaux de construction du réseau d'aqueduc, des égouts, de voirie et d'assainissement des eaux usées;
- Expropriation/Site de traitement d'eau potable;

- Support à la réouverture d'un commerce en alimentation;
- Développement résidentiel avec services (prolongement de la rue Lord);
- Exécuter les actions du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Améliorations locatives de la Chapelle au Lac-des-Plaines (suite);
- Projet de formation d'un camp de jour à la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Amélioration et entretien des chemins municipaux;
- Inventaire sanitaire des lacs (suivi);
- Suivi des actions de la politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés »;
- Participer et travailler à poursuivre l'activité hivernale « Le Snow Fête »;
- Réalisation de bureaux supplémentaires à l'Édifice municipal;
- Démarrage d'un projet concernant la faisabilité d'ouvrir une résidence pour personnes autonomes.

### ● **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

Pour satisfaire à l'article 955 du Code municipale, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000\$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Rapport du 1er nov. 2014 au 31 oct. 2015

Compagnie	Contrat	Montant
Construction BML	Aqueduc, égouts, voirie et assainissement des eaux usées	1 306 759 \$
BPR inc.	Honoraires professionnels aqueduc, égouts	182 916 \$
Les Constructions H.D.F. inc.	Déneigement des chemins, réparation 5 <sup>e</sup> Rang Est	223 603 \$
Daniel Coulombe Construction	Travaux chapelle Lac-des-Plaines, travaux édifice municipal	28 974 \$
Englobe Corp.	Contrôle qualitatif des matériaux projet aqueduc, égouts	25 935 \$
Excavation Louis Richard inc.	Travaux d'entretien des chemins municipaux	65 606 \$
Les Fondations B.A.F.	Réparation citerne Fortin	28 468 \$
Les Concassés du Cap inc.	Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables	59 787 \$
M.R.C. de L'Islet	Quote-part	110 029 \$
Ministère de la Sécurité publique	Quote-part Sûreté du Québec	65 908 \$
Roche Ltée, Groupe-conseil	Surveillance travaux aqueduc, égouts, voirie et assainissement	86 251 \$
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay	Honoraires professionnels divers dossiers	28 572 \$

### ● **LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES ACCORDÉS AUX ÉLUS**

Afin de respecter les dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport sur la situation financière de la municipalité doit faire mention de la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Donc les sommes provenant de la municipalité pour le maire et les conseillers sont :

	Maire	Conseillers
Rémunération	5 376.\$	1 792 \$
Allocation	2 687.\$	896 \$

Et les sommes provenant des organismes pour le maire sont :

	Régie Anse-à-Gilles	MRC L'Islet réunion mensuelle/comité de travail
Rémunération	145.35\$/réunion	112.86\$/45.14\$
Allocation	72.67\$/réunion	56.43\$/22.57\$

Vous voudrez bien prendre note qu'en décembre prochain, à l'occasion d'une séance extraordinaire dont la date sera publiée par AVIS PUBLIC, je pourrai vous faire l'état des prévisions budgétaires pour l'année financière 2016.

Avec ces énoncés, je vous ai présenté, à ce jour, la situation financière de la municipalité avec ces différents projets et j'espère le tout à votre satisfaction.

Je vous invite, mesdames, messieurs, à venir assister à nos séances mensuelles auxquelles il y a toujours un moment qui vous est alloué pour vos interrogations. C'est avec plaisir que je répondrai, dans la mesure du possible, à tous vos questionnements.

Je vous remercie de votre attention et bienvenue à tous.

*Luc Caron*, maire.